

# APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025

\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :

Eveiller les **C**onsciences **L**ibres **O**ù **R**esponsabilité et **E**nvironnement sont connectés !

Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.

**Missions** : Immersion dans des mondes sectoriels à travers la réalité virtuelle

**AO – LOT1 - Prestation n°1.1 :**

**Concevoir des mises en situations professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité  
Et les métiers de la Transition Écologique à travers une solution conversationnelle interactive  
en réalité virtuelle**

## I. **CONTEXTE ET ENJEUX**

Depuis plus de 15 ans, à l'initiative de la Ville de Marseille, La Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur est :

- accessible à tout public, gratuite, anonyme et sans rendez-vous,
- un lieu d'accueil et d'information sur les métiers, l'orientation, les formations, la recherche d'emploi et la création d'activité,
- un centre de ressources documentaires et numériques, d'aide à la recherche et à l'élaboration du projet professionnel.

Elle propose dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un service de proximité grâce à ses Centres Associés « Cité des Métiers » d'Antibes, d'Aubagne, de Gap, d'Istres, de Martigues, de Sisteron et de Toulon.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à naviguer sur notre site internet : [www.citedesmetiers.fr](http://www.citedesmetiers.fr)

Le Pacte vert pour l'Europe, nouvelle stratégie de croissance de l'Union européenne, a pour objectif ambitieux de transformer l'UE en une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources, compétitive, neutre en carbone d'ici à 2050 et où personne n'est laissé pour compte. Ainsi, la France s'est engagée dans un processus de décarbonation de son économie et s'appuie pour cela sur la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et le Plan national intégré énergie climat.

Dans ce cadre, le fonds de transition juste (FTJ), nouvel outil de la politique de cohésion pour la programmation 2021-2027, vise à atténuer l'impact économique et social de la transition vers la neutralité climatique dans les territoires les plus émetteurs de CO2 d'origine industrielle.

En répondant à l'appel à projets « Découverte des métiers de la transition écologique : promouvoir les emplois et répondre aux besoins de recrutement et de compétences du territoire » (PACAAGD462) - Programme National FTJ Emploi-Compétences, géré par la DREETS PACA – service Europe, la Cité des Métiers souhaite poursuivre sa dynamique d'innovation pour proposer des solutions, des produits et des outils ; en complémentarité aux productions des précédents projets européens réalisés. L'ambition du projet proposé par la Cité des Métiers vise à Informer et sensibiliser les demandeurs d'emploi, les jeunes en insertion, ...en individuel et en collectif sur la connaissance des métiers de la Transition Ecologique, et notamment, sur les 4 secteurs de la diversification (Energies Renouvelables / BTP durable et isolation / Recyclage / Traitement des déchets).

L'ambition du projet vise une approche systémique des 4 filières. Il proposera des actions collectives, la co-construction d'événements et manifestations en présentiel et à distance. Ce programme vise à produire des supports digitaux (séries vidéos « documentaire » et « portraits ») et créer un logiciel innovant VR – IA ; pour apprendre par le faire et expérimenter par le jeu !

Le programme apporte des solutions concrètes pour promouvoir les emplois et répondre aux besoins de recrutement et de compétences du territoire des métiers et filières de la Transition Ecologique.

Dans cet appel à propositions, la Cité des Métiers s'adresse à 2 catégories de publics :

- les partenaires : du site marseillais de la Cité des Métiers et de ses 7 Centres associés. Il s'agira, notamment par l'innovation, d'adapter l'offre de services et de partager une culture commune autour d'actions et de partenariats innovants.
- les bénéficiaires : le grand public, notamment les demandeurs d'emploi (également les juniors, les seniors, les personnes en situation de handicap, ...) fréquentant les lieux Cité des Métiers, participant aux événements et utilisant les outils d'informations numériques (scolaires, demandeur.se.s d'emploi, salarié.e.s, chef.fe.s d'entreprise, ...)

Ce projet s'inscrit également dans les orientations de l'État et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle. Ce qui est en cohérence avec l'expertise acquise ces dernières années par la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur via sa double-labellisation AFNOR « Égalité professionnelle » et « Diversité ». En effet, depuis son ouverture aux publics en 2005, la Cité des Métiers porte une attention particulière à la mixité des métiers, à l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à la formation ; pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations. Ces axes seront traduits lors du déploiement de toutes les actions du projet, tout comme, l'accessibilité des personnes handicapées.

**C'est dans ce contexte que la Cité des métiers lance un appel d'offres pour créer un logiciel pour casque à réalité virtuelle avec la modélisation de mises en situation professionnelles permettant de découvrir plusieurs métiers relatifs aux 4 filières de la diversification de la Transition Ecologique : Energies renouvelables, Bâtiments durables et isolation, Recyclage et Traitement des déchets.**

## APPEL d'OFFRES : APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025

\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :  
Eveiller les Consciences Libres Où Responsabilité et Environnement sont connectés !  
Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.

## AO – LOT1 – Prestation n°1.1 :

Concevoir des mises en situation professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité et les métiers à travers des casques à réalité virtuelle

## II. OBJECTIFS ET BÉNÉFICIAIRES

Les objectifs en se dotant de ces outils sont :

- améliorer la visibilité et la lisibilité des métiers verdissants,
- mettre en lumière la richesse et la particularité des différents secteurs d'activités de la transition écologique,
- prendre conscience de ses compétences,
- faire vivre une expérience au plus proche de la réalité, pour permettre aux utilisateur-rices de se projeter dans ces métiers ouvrir le champ des possibles, en fournissant des informations sur les métiers et les perspectives qu'ils fournissent,
- déconstruire les préjugés et les stéréotypes.

Les partenaires sont :

- Les fédérations et branches professionnelles partenaires de la Cité des métiers,
- Les Opérateurs de compétences partenaires de la Cité des Métiers,
- les structures de l'Accueil-Information-Orientation (AIO),
- les acteurs du monde socio-économique,
- les institutionnels du territoire,
- le Service Public de l'Emploi (SPE),
- le Service Public Régional de l'Oriente (SPRO).

Les publics ciblés sont tous les publics de la Cité des Métiers :

- les demandeur.euse.s d'emploi en recherche et en construction d'un projet professionnel,
- les demandeurs d'emploi juniors pour la découverte des métiers et l'orientation,
- les conseiller.ère.s d'orientation et en évolution professionnelle pour découvrir le monde économique,
- les salarié.e.s et les actif.ve.s en recherche d'orientation et/ou en reconversion, (notamment ceux des secteurs polluants)
- les porteur.euse.s de projets / les futur.e.s créateur.rice.s d'entreprises,
- etc.

## III. TERRITOIRE D'INTERVENTION

L'utilisation des casques à réalité virtuelle avec le logiciel créé se fera :

- principalement dans les locaux marseillais de la Cité des Métiers,
- lors d'événements extérieurs,
- sur le territoire des Bouches-du-Rhône, et plus largement en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur (via les Centres Associés Cité des Métiers).

## IV. DÉTAILS, RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

### 1) DÉTAILS DE L'AO – LOT1 – Prestation n°1.1

Ci-dessous, le déroulement de la mission proposé par la Cité des Métiers au prestataire retenu.

#### ➤ Missions du prestataire

- Scénarisation / ingénierie pédagogique en lien avec les partenaires des secteurs du développement durable,
- Développement de la solution de conversation interactive en réalité virtuelle – avec une logique d'arbre décisionnel (utilisation de données traitées avec des algorithmes),
- Intégration technique des médias,
- Développement des éléments de scoring pour les compétences,
- Proposer un accès simple et permettant d'essayer l'outil (notamment en région auprès de nos centres associés),
- Proposer un outil permettant de recueillir des informations qualitatives et quantitatives des utilisateur-rices en accord avec la RGPD,
- Participer à une journée d'immersion à la Cité des Métiers pour rencontrer les salarié.e.s, les utilisateur.rice.s et les conseiller.ère.s.
- Présentation de la solution aux équipes et aux partenaires de la Cité des Métiers,
- Formation des équipes pour accompagner les bénéficiaires dans l'usage de la solution,
- Transmission des techniques pour gérer les contenus,
- Participation à la communication autour de l'outil (ITW, conférence de presse de lancement, dossier de presse,...).
- Produire sur la période des 2 ans de l'appel d'offres : une banque de 10 mises en situation professionnelles.
- La captation du contenu 360 pourra être assurée en interne avec l'appui préventif et curatif de la structure sélectionnée.

Dans sa réponse, le prestataire pourra compléter ces réalisations par d'autres actions qu'il jugera pertinentes.

**APPEL d'OFFRES :**  
**APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025**

\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :  
*Eveiller les Consciences Libres Où Responsabilité et Environnement sont connectés !*  
Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.

**AO – LOT1 – Prestation n°1.1 :**

Concevoir des mises en situation professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité et les métiers à travers des casques à réalité virtuelle

Le candidat devra préciser le phasage proposé pour réaliser la mission, la méthodologie choisie pour collecter les informations qualitatives auprès des prescripteur.se.s, des professionnel.le.s et des porteur.se.s de projets/jeunes créateur.rice.s illustrant notamment les techniques utilisées (entretiens individuels, collectifs, questionnaire, etc.).

Le candidat explicitera également les sources d'informations qu'il se propose d'utiliser pour cette prestation et les éventuels réseaux qu'il sera en mesure de mobiliser en lien avec la mission.

Le logiciel développé devra être compatible avec les casques OCULUS Quest et OCULUS Quest 2.

Aussi, le prestataire retenu devra, en co-organisation avec la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, animer trois réunions pour présenter l'avancée des travaux aux partenaires et salarié.e.s de la Cité des métiers :

- Une réunion de lancement,
- Une réunion à mi-parcours pour présenter un bilan intermédiaire dans la réalisation des environnements sectoriels,
- Une réunion de présentation de l'ensemble de l'outil.

## 2) RÉSULTATS ET LIVRABLES ATTENDUS

Au vue de la description du contenu et du déroulement de la mission, le prestataire retenu devra impérativement réaliser :

1. Un logiciel compatible avec 20 Oculus Quest et Oculus Quest 2 pour découvrir les métiers à la fois à travers du contemplatif et de l'interactivité, et compatible avec les évolutions et les technologies à venir,
2. Réaliser un module permettant d'identifier les publics ayant utilisé cet outil (sexe, âge, situation professionnelle, niveau d'études et taux de satisfaction) et de gérer le reporting de ces données,
3. Rédiger un cahier des charges avec sa proposition,
4. Des devis : datés, référencés, exprimés en TTC et contenant le N°SIREN, coordonnées, adresse, nom/prénom du.de la dirigeant.e de la structure,
5. Des factures : datées, référencées, exprimées en TTC et contenant le N°SIREN, coordonnées, adresse, nom/prénom du.de la dirigeant.e de la structure.

Aussi le prestataire retenu devra accompagner la Cité des métiers pour former ses salarié.e.s à l'appropriation de cette nouvelle technologie et à la mise à jour du logiciel (chiffres, vidéos..).

### ATTENTION !!!

Tout devis et toute facture le cas échéant, devront mentionner la phrase suivante : « Cette prestation externe est financée dans le cadre du programme national FTJ Emploi-Compétences, géré par la DREETS PACA – service Europe : projet Éclore : AO – LOT1 – Prestation n°1.1 ».

## V. DURÉE ET CALENDRIER

1) DURÉE : AO biennuel (2024-2025)

2) CALENDRIER

- 1) 1<sup>er</sup> mars 2024 : Lancement de l'appel à prestataire,
- 2) 31 mars 2024 : Date limite de remise des offres,
- 3) A partir du 8 avril 2024 : Retours positif et négatifs de la Cité des Métiers aux prestataires-candidats,
- 4) 2<sup>e</sup> trimestre 2024 (à partir de mi avril) : Idéation PHASE 1,
- 5) 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (dès juin) : Production PHASE 1 : 1<sup>er</sup> pilote,
- 6) 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (fin septembre début octobre) : Déploiement PHASE 2,
- 7) Année 2025 : Déploiement PHASE 3.

**APPEL d'OFFRES :**  
**APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025**

\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :  
*Eveiller les Consciences Libres Où Responsabilité et Environnement sont connectés !*  
Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.

**AO – LOT1 – Prestation n°1.1 :**

Concevoir des mises en situation professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité et les métiers à travers des casques à réalité virtuelle

## **VI. PROPRIÉTÉ DES DONNÉES, OUTILS ET SECRET PROFESSIONNEL**

L'ensemble des données recueillies, produits et outils créés restera la propriété exclusive de la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ceci, sans limitation de durée.

Le prestataire et ses collaborateurs seront tenus au secret professionnel pour tout ce qui a trait aux renseignements ou documents qu'il aurait pu recueillir au cours de ses travaux.

Le prestataire s'engage également à transférer les différents éléments déployés ainsi que l'ensemble des éventuels mots de passe générés (notamment pour une utilisation des environnements en multipostes et/ou multi sites).

## **VII. MODALITÉS ET MOYENS DE L'INTERVENTION**

L'intervention du prestataire retenue sera formalisée dans le cadre d'une réponse courriel détaillée et/ou d'une convention de prestation qui sera signée par la personne habilitée et par le Président de la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce courriel et/ou cette convention rappellera les objectifs de la commande, les résultats attendus ainsi que les modalités financières liées au déroulement de la convention.

## **VIII. FINANCEMENT ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le règlement de la prestation s'effectuera sur présentation de chaque facture par tranche de réalisation de la prestation : 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.

- Facture 1 : Idéation PHASE 1,
- Facture 2 : Production PHASE 1 : 1<sup>er</sup> pilote,
- Facture 3 : Déploiement PHASE 2,
- Facture 4 : Déploiement PHASE 3.

**S'agissant d'un appel d'offres financé par le Fonds de Transition Juste (FTJ), le prestataire retenu s'engage à respecter les conditions de réalisation et de livraison précisées dans l'appel d'offres. En cas de sous-réalisation ou d'inadéquation de la prestation attendue, il serait soumis à une clause de réfaction du prix versé. (Cf. Annexe 1)**

## **IX. ORGANISATION DE LA CONSULTATION**

### **• Délai de validité des offres**

La durée de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **• Documents à produire par les candidats**

1. Une proposition détaillée répondant à tous les points du présent cahier des charges,
2. Une proposition budgétaire précisant le détail des coûts relatifs aux honoraires de la prestation et l'ensemble des dépenses externes liés à la prestation (et le coût total de la proposition) en HT et TTC,
3. Le nombre de journées (en Jour/Homme) prévues affectées à la mission ainsi que la décomposition du nombre de journées pour chaque phase/poste/activité pour chaque action prévue dans ce cahier des charges (Cf. Point IV),
4. Le descriptif des compétences et moyens humains mis à disposition pour le bon déroulement de la mission et la justification d'une expertise sur le secteur (appel à la sous-traitance...),
5. 1 copie extrait Kbis,
6. 1 copie registre INSEE,
7. Le n° SIREN/SIRET de la structure candidate.
8. Une attestation de l'Administration des impôts et d'URSSAF prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédente – À produire seulement dans le cas où le marché lui est attribué. Dans le cas où le candidat ne serait pas à jour de ses obligations fiscales et sociales, il ne pourra pas faire l'objet d'une convention avec la Cité des Métiers.
9. Les conditions d'envoi et de remise des propositions.

**APPEL d'OFFRES :**  
**APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025**

\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :  
*Eveiller les Consciences Libres Où Responsabilité et Environnement sont connectés !*  
Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.

**AO – LOT1 – Prestation n°1.1 :**

Concevoir des mises en situation professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité et les métiers à travers des casques à réalité virtuelle

**X. CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES**

Pour analyser les offres et leurs pertinences au regard des besoins exprimés ci-dessus, la Cité des Métiers se basera sur les critères, la hiérarchie et la pondération suivants : **(/30 points)**

CRITERES DE SELECTION	POINTS
<b>Prix de l'offre<sup>1</sup></b> : le prix de la prestation proposée + le détail du prix pour chaque poste/phase/activité.	<b>/ 7 points</b>
<b>Qualité (fond et forme) du service proposé</b>	<b>/ 5 points</b>
<b>Cohérence technique</b> qui sera appréciée en fonction des sous critères suivants fournis dans la proposition : <ul style="list-style-type: none"><li>- Clarté de la proposition,</li><li>- Pertinence de la méthode proposée pour atteindre les résultats demandés,</li><li>- Expérience et compétences acquises sur des prestations de nature comparable par l'équipe proposée pour cette mission,</li><li>- Moyens mis à disposition par le candidat pour former l'ensemble de l'équipe de la Cité des métiers (15 personnes) à l'appropriation de ce nouvel outil et pour effectuer les mises à jour du logiciel.</li></ul>	<b>/ 5 points</b>
<b>Assistance technique</b>	<b>/ 5 points</b>
<b>Originalité &amp; Créativité</b>	<b>/ 3 points</b>
<b>Réactivité - Délai de livraison</b>	<b>/ 2 points</b>
<b>Engagement du prestataire dans une politique interne de respect de l'environnement</b> : utilisation de consommables recyclables, normes qualité, etc.	<b>/ 1 point</b>
<b>Engagement du prestataire dans une politique interne d'égalité professionnelle, d'égalité des chances, de diversité et de RSE</b>	<b>/ 1 point</b>
<b>Engagement du prestataire dans une politique interne de lutte contre les discriminations</b> , et notamment le handicap	<b>/ 1 point</b>
<b>NOTATION</b>	<b>X / 30 points</b>

La sélection du prestataire se fera via une analyse interne objective prenant en compte les divers critères ci-dessus, le tout amenant à une notation finale de chaque prestataire-candidat et permettant de sélectionner le/la prestataire retenu.e.

**ATTENTION !!!**

- **Le montant global maximal de la prestation sur les 2 années n'excédera pas 120 000 € TTC.** Au-dessus de ce montant, les offres seront considérées comme inacceptables et ne feront pas l'objet d'une notation par le jury.
- Les offres qui ne répondront que partiellement au cahier des charges ci-dessus seront considérées comme irrégulières et ne feront l'objet ni d'un examen ni d'un classement par le jury de sélection.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

**Florian TYPE**

Chargée de communication - vidéaste de la Cité des Métiers de Marseille et de PACA

[ftype@citedesmetiers.fr](mailto:ftype@citedesmetiers.fr)

04 96 11 62 76

**Les offres devront être transmises avant :**

**le 31 mars 2024 à 12h00 au plus tard**

**à l'adresse-mail ci-dessus.**

Pour retrouver l'ensemble de nos appels d'offres : [CLIQUEZ-ICI](#)



**APPEL d'OFFRES :**  
**APPEL d'OFFRES : Programme ECLORE\* – 2023/2025**

*\* Il s'inscrit dans le cadre du Programme :*  
*Eveiller les Consciences Libres Où Responsabilité et Environnement sont connectés !*  
*Cofinancé avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds de Transition Juste.*

**AO – LOT1 – Prestation n°1.1 :**

Concevoir des mises en situation professionnelles pour découvrir les secteurs d'activité et les métiers à travers des casques à réalité virtuelle

## **Annexe 1 : CLAUSES FINANCIÈRES**

### **Article 1 – Réfaction de prestation**

En application de l'article 28 du CCAG-TIC - en cas de différence entre la qualité et/ou la quantité de la prestation livrée par le Titulaire et celle décrite dans l'appel d'offres et l'Annexe 1 du cahier des charges, mais qu'elle peut être reçue en l'état, la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur se réserve la faculté de réduire le montant des prestations à verser au Titulaire correspondant à la part des coûts supplémentaires induits par la réalisation défectueuse.

### **Article 2 – Rejet de prestation**

En cas de différence entre la qualité et/ou la quantité de la prestation livrée par le Titulaire et celle décrite dans l'appel d'offres et l'Annexe 1 du cahier des charges - la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur se réserve la faculté de ne pas verser le montant des prestations au Titulaire, en application de l'article 28 du CCAG, à la condition que la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur estime que les prestations ne peuvent être admises en état, même après ajournement<sup>2</sup> ou avec refaction.

<sup>2</sup> Si la Cité des Métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur estime que la prestation ne peut être admise qu'après certaine « mise au point », il peut être décidé d'ajourner la réception de la prestation.